



CST DU 27 mars 2023

DGAPM

1/ Mission Superminot

Les objectifs de cette mission demeurent tout à fait louables, et fondés.

Actuellement, on peut encore déplorer un manque de communication, voire de retour d'informations à l'occasion d'opérations pourtant basiques comme l'inscription d'un enfant en crèche. Nous espérons donc que l'activité de la mission sera couronnée de succès, pour les marseillais mais aussi pour les employés municipaux, citoyens marseillais !

VOTE : abstention

2/ DAF

Nous n'avons pas d'observation particulière sur l'organisation de la DAF de cette DGA qui rejoint la structure classique des autres DAF.

Nous profitons toutefois de l'occasion et notamment du fait que cette Direction va concrètement se mettre en place dans les semaines à venir pour insister sur le point suivant : attention de ne pas commettre l'erreur d'autres DAF de constituer une équipe hypertrophiée qui a du mal à fonctionner par manque d'agilité et au détriment de l'appui fonctionnel de proximité devant rester le niveau le plus souple d'action dans bien des domaines !

Mais nous ne doutons absolument pas des capacités de la future responsable de cette DAF pour organiser et faire fonctionner sa direction à la fois avec rigueur et pragmatisme !

VOTE : POUR

3/ Direction Animation Educative et Jeunesse

Cette direction est en souffrance depuis un long moment (depuis la période covid). Une directrice est restée 4 mois, un agent qui a pris la fonction en intérim et maintenant nous accueillons la nouvelle directrice à qui nous souhaitons la bienvenue.

Ceci dit, nous sommes surpris que dans la présentation de l'organigramme n'apparaissent pas la prévention et les conditions de travail.

Ce sont des missions très importantes surtout dans un service en souffrance où une grande partie des agents expriment ce sentiment.

Il aurait été utile de décliner au sein de la direction une "division prévention conditions de travail" pour faciliter le travail de l'assistant de prévention.

Concernant le Projet Educatif Territorial (PEDT), on annonce la création de 9 postes: 1 poste de coordonnateur du PEDT global et 8 coordonnateurs territoriaux. Ces postes sont-ils en cours de recrutements? vont-ils être ouverts en interne, ou en externe?

VOTE : abstention

4/ Direction Education

Nous estimons que l'organigramme est plutôt bien pensé.

- On peut déjà souligner que la mise en place des 8 secteurs est déjà ressenti positivement au niveau des agents. restent quelques recrutements à terminer (chargé de gestion RH notamment)
 - Les divisions sont regroupées de façon logique. La division sectorisation prospectives et démographie scolaire devrait permettre de mieux travailler avec l'Education Nationale. Cette même division devra cependant rester vigilante quant aux recrutements et au nombre d'agents nécessaires sur chaque construction/réhabilitation d'écoles (**nous insistons sur le calcul de l'entretien par m2 et non par pièces**).
 - S'agissant de la division bâtiments scolaires et entretien qui assure entre autres la responsabilité de l'organisation de l'entretien des cours et des abords des écoles et le contrat de suivi de maintenances et entretien des espaces verts, on constate qu'à l'heure actuelle peu d'écoles bénéficient du nettoyage des cours faute d'ATN. Cette mission va-t-elle être donnée aux espaces verts pour l'ensemble des écoles?
 - Nous attendons du SAF de la Direction richesses humaines, une meilleure anticipation et un meilleur suivi des contrats des agents.
 - La division mieux être au travail a besoin de nouveaux postes, et nous espérons qu'ils seront en place rapidement eu égard à ses missions en matière d'hygiène et de sécurité. Il est important qu'elle soit renforcée en assistant de prévention.
- Sur cette réorganisation, nous tenons à remercier le directeur de l'éducation pour sa disponibilité pour répondre à chaque interrogation.

VOTE : abstention

5/ Direction Petite Enfance

Nous espérons sincèrement que la sectorisation va permettre aux agents d'éviter les déplacements dans tout Marseille et qu'il sera tout autant bénéfique que pour les écoles.
Ce service est en souffrance également au vu de l'absentéisme dans les crèches.

Nous notons que l'ancien SPHS est dans la division ressources humaines et souhaitons que cela n'en changera pas le fonctionnement.
Ceci dit, il serait souhaitable de recruter 1 assistant de prévention afin que chaque secteur puisse en disposer d'un.

VOTE : abstention

En conclusion générale sur la DGAPM, et comme déjà dit et encore à redire pour l'ensemble des DGA, il manque les information sur les effectifs nécessaires à la mise en œuvre efficiente de ces réorganisations (effectifs actuels, en cours de recrutement, cibles..)

Nous attirons donc votre attention sur l'importance de ces informations pour rendre totalement crédible cette réorganisation.